

## Communiqué de presse

### Exploitation future de la carrière de Quenast

**Quenast, le 10-06-2021 – Sagrex introduit une demande de permis unique pour pouvoir poursuivre l'exploitation de la carrière de Quenast au-delà de 2026. Une réunion d'information préalable est organisée de manière virtuelle ces 10 et 11 juin 2021.**

Pour assurer la pérennité de son activité et les emplois qui y sont liés, Sagrex, l'activité granulats des Cimenteries CBR SA, introduit une demande de permis unique pour étendre la carrière de Quenast et agrandir la zone de stockage des terres de découverte et de stériles. Cette demande porte sur une superficie d'environ 70 hectares déjà inscrits en zone de dépendance d'extraction dont un peu plus de 20 hectares seront utilisés pour le stockage de stériles. Cette extension permettrait à Sagrex de poursuivre son activité durant près de 100 années supplémentaires.

Les mesures sanitaires en vigueur à l'heure actuelle ne permettant pas de se réunir physiquement, une réunion d'information préalable (RIP) est organisée de manière virtuelle. Ces 10 et 11 juin, une vidéo explicative du projet est disponible sur les sites internet de Sagrex, de la commune de Rebecq et des communes impactées par le projet (Braine-le-Comte, Tubize et Ittre). Les citoyens disposeront ensuite de 15 jours, du 12 au 26 juin inclus, pour émettre, par écrit, leurs remarques et suggestions sur le projet.

Cette RIP virtuelle constitue la première étape d'une procédure qui se poursuivra par la réalisation, par un bureau d'études agréé indépendant, de l'évaluation des incidences du projet sur l'environnement et la tenue d'une enquête publique de 30 jours.

Cette extension implique la suppression de plusieurs routes, chemins et sentiers dont la Drève Léon Jacques. Le bureau agréé indépendant qui réalisera l'étude d'incidences analysera les impacts de la suppression des voiries sur la mobilité locale. Il évaluera notamment les différentes alternatives présentées jusqu'ici par Sagrex ou envisagera d'autres options. Et ce afin de proposer la solution la mieux adaptée. Dans sa demande de permis, Sagrex tiendra compte des recommandations du bureau d'études : l'entreprise veut en effet continuer de tout mettre en œuvre pour garantir à chacun un cadre de vie agréable et entretenir une communication transparente avec ses différentes parties prenantes.

**Contact presse : Sara Lemestré : [sara.lemestre@heidelbergcement.com](mailto:sara.lemestre@heidelbergcement.com) – 02/678.33.51**

---

*Sagrex Quenast compte près de 60 travailleurs directs et emploie environ 180 travailleurs indirects. Le site produit annuellement 1,8 million de tonnes de porphyre qui alimentent le secteur de la construction. La carrière recourt au transport routier pour livrer ses produits mais privilégie les transports par voie d'eau et ferroviaire dès que cela s'avère possible. Ainsi, annuellement, 25% de la production du site sont acheminés chez les clients par bateaux et 10% par trains.*